



Toulouse, le 20 novembre 2015

DGS/DQDD

Affaire suivie par : Hélène Fraiz-Citerici
Réf. : MB/HF-2016-11-18-mopl1
Tél. : 05 67 73 27 76
Fax : 05 61 63 37 98
Courriel : helene.fraiz@t-capitole.fr

MODE OPERATOIRE EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS –L1 à M1- 2016-2017

- Chaque matière ou module prévu(e) dans l'arrêté d'examen du diplôme est évalué(e).
- Le questionnaire sera rempli par les étudiants directement dans l'espace Moodle correspondant au cours.
- La cellule Qualité prépare les questionnaires, les dépose sur l'espace de cours pour chacune des matières.
- Le calendrier d'accessibilité au dispositif est le suivant :
 - semestre impair
 - Droit du 22 novembre 2016 9h00 au 11 décembre 2016 23h30.
 - AES, Info du 29 novembre 2016 9h00 au 18 décembre 23h30.
 - IAE, EET modalités différentes
 - semestre pair
 - 11 avril 2016 9h00 au 29 avril 2016 23h30.
 - IAE, EET modalités différentes.
- Le responsable de l'enseignement devra, durant la période d'accessibilité, inciter les étudiants à y participer
- Le responsable de l'enseignement ne devra pas fermer son cours pendant cette période d'accessibilité.
- Le responsable de l'enseignement précisera aux étudiants que cette évaluation est anonyme.
- La plateforme générera les statistiques de résultats pour chacun des enseignements, ces résultats seront accessibles uniquement aux enseignants titulaires du cours sur la plateforme, et à la cellule Qualité.
- La cellule Qualité archivera ces résultats et les communiquera au responsable pédagogique de la formation ainsi qu'au directeur de la composante.
- La cellule Qualité produira également des statistiques globales à l'attention du conseil de perfectionnement, du conseil de faculté et/ou d'UFR, du CEVU et du CA, ainsi qu'au chef de service qui gère la formation.

Marie Bassano

Chargée de Mission
Innovation pédagogique et Évaluation des enseignements